

Le ski alpin, activité majeure du tourisme à Saint Pierre de Chartreuse

Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur la situation actuelle de la station de ski alpin Saint Pierre de Chartreuse – Le Planolet : pourquoi le télésiège de la Combe de l'Ours reste fermé ? Pourquoi fermer la télécabine et le télésiège des Essarts ? Que fait la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ? Pourquoi avoir confié l'exploitation à SSIT/CCDS par la Communauté de Communes ? Pourquoi ce manque d'anticipation dans les recrutements du personnel ? Quel positionnement de la Commune de Saint Pierre de Chartreuse ? Quelles leçons en tirer pour l'avenir du ski ?

La Mairie de Saint Pierre de Chartreuse souhaite vous informer de la situation actuelle de la station, et des multiples causes qui nous y ont conduits, en apportant les éléments de réponse factuels dont nous disposons, pour qu'enfin et surtout, nous puissions ensemble imaginer et construire la suite.

La station de ski alpin Saint Pierre de Chartreuse / Le Planolet, depuis la dissolution du SIVU suite à un déficit chronique qui faisait peser un risque important sur les finances communales, est maintenant sous la compétence de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Cette saison la Communauté de communes a confié l'exploitation de la station à la société SSIT/CCDS. Malgré cela, elle connaît deux problèmes importants :

- Un problème structurel de viabilité technique et financière, présent depuis de très nombreuses années, avec un déficit financier annuel estimé à environ 300 k€ / an, et par ailleurs devant faire face à des exigences de sécurité de plus en plus importantes
- Un problème conjoncturel lié aux difficultés de recrutement de pisteurs / secouristes cette saison 2021/2022, lié à la pandémie



Notre Commune de Saint Pierre de Chartreuse tient à exprimer son soutien à l'activité ski alpin sur notre territoire. Au fil des décennies, le ski est devenu un des moteurs de l'économie du village, qui génère un grand nombre d'emplois directs et indirects et des commerces de qualité. Cet héritage demeure : en préservant l'activité ski et la replaçant à sa juste place, il en va du bon équilibre de l'ensemble des activités du village, autant des acteurs que des bénéficiaires. Face au problème de recrutement en cours, nous avons, en ce début de saison, participé activement à la recherche de solutions pour permettre l'ouverture du secteur de la Combe de l'Ours : recherche de logements pour les saisonniers, recherche de « voltigeurs » via nos médias et réseaux, proposition de prise en charge de tests antigéniques quotidiens Covid19 pour des éventuels employés non vaccinés sur le secteur de la Combe de l'Ours.

Malgré les difficultés actuelles, nous devons garder collectivement le cap d'une vision positive et optimiste à moyen et long terme en nous concentrant sur les atouts exceptionnels de notre site : anticiper la transition vers une offre diversifiée 4 saisons, résiliente, durable et sobre en ressources, dont les offres neige et ski font intégralement partie. L'enjeu est de rendre la station attractive, accueillante, en réponse aux attentes d'une clientèle familiale, avec un nouvel équilibre technique et financier durable, et ce, dans une réflexion globale pour toutes les saisons. Ensemble, oeuvrons pour valoriser notre village et créer ensemble notre avenir !

La Commune de St Pierre jusqu'à aujourd'hui a soutenu la Communauté de Communes dans ses décisions visant à optimiser toutes les possibilités de la station en tenant compte de l'évolution du ski alpin. Même si parfois des écarts de points de vue existent (fermeture du télésiège de La Scia par exemple), nous assumons cette posture de soutien à la stratégie communautaire. En effet, l'état technique et financier de la station impose sa restructuration : réduction de son périmètre dans l'objectif d'une viabilité financière retrouvée à moyen terme, condition nécessaire exigée par le Préfet de l'Isère. Des actions et projets communaux ont été menés depuis septembre 2021 : préparation de la station et des parkings, installation d'une patinoire à Saint Pierre, animations dans le village tout au long de l'hiver, l'ouverture d'une station de ski de randonnée, création de nouveaux parcours raquettes, reprise de la compétence ski nordique à St Hugues, mise en place d'une offre de minibus partagé, élaboration d'un plan d'actions tourisme sur plusieurs d'années qui se concrétise dès à présent par le lancement de projets importants (aménagement du Plan de Ville, réhabilitation/transformation des bâtiments communaux à Saint Hugues en locaux multi-activités, aménagement de sentiers inter-hameaux, projet culturel, ...), etc.

Ces efforts collectifs n'ont pas été suffisants pour réussir l'ouverture de la saison, en raison probablement d'un manque d'anticipation de la part de la CCDS en matière de recrutement de personnel, avec comme conséquence le non-fonctionnement du télésiège de la Combe de l'Ours et du secteur emblématique des pistes de La Scia ou du Creux de la neige. La situation actuelle est incontestablement très préoccupante.

Prenons le temps de revenir sur le contexte et la situation, que l'on connaît depuis plusieurs années ...

Un déficit structurel financier de la station

Plusieurs études successives ont fait le même constat d'un déficit structurel financier de la station depuis de nombreuses années. Chacune a proposé des actions pour y répondre, sans jamais toutefois trouver la solution permettant de revenir à une situation viable : étude « Dianeige » en 2006, feuille de route « Offre neige Chartreuse » en 2011, projet « Avenir ski » en 2012, étude « MDP » en 2016/2017, projet de SSIT/CCDS en 2021. La station compte un équipement en remontées mécaniques trop important (beaucoup de téléportés), très supérieur en comparaison des stations de taille ou situation équivalente, comme Lans en Vercors par exemple.

Des rapports de la Chambre Régionale des Comptes se sont succédés, assortis d'arrêtés du Préfet de l'Isère, en 2011, 2015 et 2020. Quelques extraits (2020) :

- « Les charges d'exploitation du compte administratif 2019 sont à un niveau quasi-incompressible en l'état actuel de fonctionnement de la station, étant précisé qu'une modification du fonctionnement de la station, notamment une ouverture partielle du domaine skiable en nombre de jours et en nombre de remontées mécaniques, voire la fermeture de certaines installations, permettrait de faire baisser les charges de personnel et de patrimoine. »
- Le Préfet demande « une réflexion sur l'ouverture partielle de la station, en termes de jours ou de remontées mécaniques, en vue de diminuer les charges de fonctionnement, touchant notamment les charges de personnel et d'entretien du patrimoine »
- « Dans un délai de 6 mois à compter de la notification de cet arrêté, l'EPIC Domaine skiable cœur de Chartreuse fera réaliser un audit sur l'organisation de la maintenance par un OISGS (Organisme d'Inspection des SGS) visant notamment à analyser les causes qui ont conduit à l'état dégradé de la télécabine des Essarts et télésiège de la Scia. »

Le STRMTG (structure d'Etat qui régit l'exploitation des remontées mécaniques) fait le constat de manquements chroniques de procédures ou contrôles de sécurité de l'exploitation des remontées mécaniques de la station, depuis de très nombreuses années, notamment pour le télésiège de la Scia et pour la télécabine des Essarts (liées à la technologie « pincés S », ancienne, dont la maintenance va devenir de plus en plus délicate). Il exprime des exigences fortes de montée en compétence des équipes d'exploitation et de sécurité, ainsi que sur les compétences électriques, les outils de suivi et les dispositifs de formation/évaluation/habilitation.

Ces exigences du STRMTG et du Préfet de l'Isère ont amené la Communauté de Communes à rechercher en urgence, pour la saison 2021/2022, un exploitant pouvant présenter les garanties nécessaires en matière de sécurité de la station. Le délai court a amené à faire le choix de confier l'exploitation à CCDS, sous la forme d'une « régie intéressée », schéma validé par le Préfet, pour une saison seulement, le temps de préparer et lancer une DSP (délégation de service public) pour les saisons suivantes. CCDS (Cœur de Chartreuse Domaine Skiable) est une filiale de la société Savoie Stations Ingénierie Touristique (SSIT), outil créé par le Département de la Savoie pour accompagner les territoires dans l'exploitation de leur domaine skiable. SSIT exploite les stations de Saint-Colomban des Villard et Albiez Montrond et participe au directoire de 14 autres stations savoyardes. C'est pour ses compétences d'exploitation de domaine skiable que la Communauté de Communes a confié à CCDS l'exploitation de la station de Saint-Pierre de Chartreuse / Le Planolet.

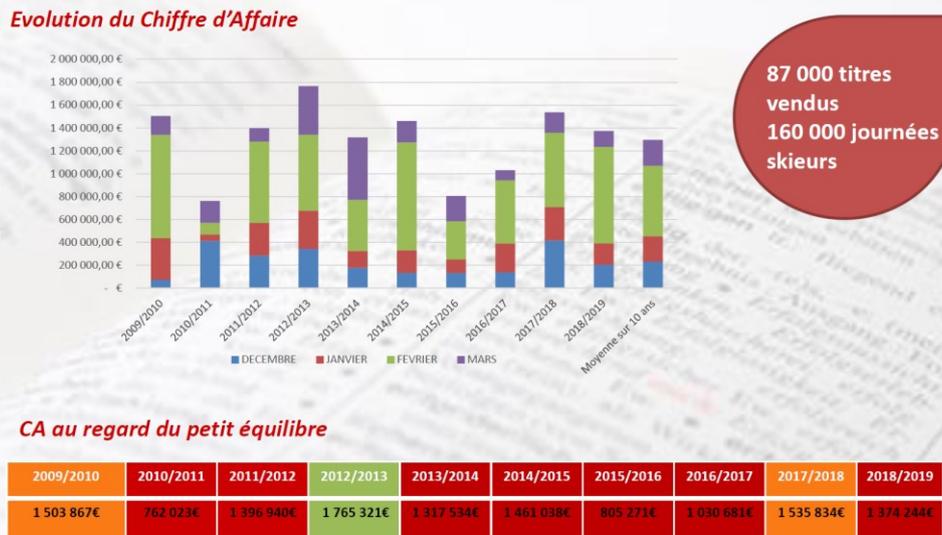
Qui est responsable des remontées mécaniques et de la station de ski alpin ?

Jusqu'en 2016, la station était gérée par un « SIVU », composé des Communes de Saint Pierre de Chartreuse et Saint Pierre d'Entremont Isère. En mars 2016, face aux problèmes importants de gestion administrative et financière*, le Préfet de l'Isère prend la décision de le dissoudre. Parallèlement au regard de l'enjeu économique et social que représente le domaine skiable, le Préfet demande à la Communauté de communes si elle accepterait que lui soit transférée la compétence Ski alpin / remontées mécaniques. Le 3 novembre 2016, la compétence ski alpin / remontées mécaniques est transférée à la CCCC suite à la délibération des 17 Communes la composant. La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse crée alors l'EPIC pour assurer la gestion de la station (EPIC domaine skiable Cœur de Chartreuse).

*A l'occasion de la dissolution du SIVU en 2016/2017, les deux Communes de Saint-Pierre d'Entremont Isère et Saint-Pierre de Chartreuse ont dû assumer une charge financière de 690 000 € environ (dont 580 000 € uniquement pour Saint Pierre de Chartreuse), liée à la récupération du déficit structurel financier de la structure. Parallèlement, les frais de remise en service des remontées mécaniques permettant leur exploitation pour la saison 2016-2017 ont été intégralement pris en charge par la CCCC, ainsi que l'encourt de la dette liée aux emprunts contractés par le SIVU pour financer les télésièges de la Combe de l'Ours et des Fraisses et les grandes inspections.

La situation fin 2019

Les éléments ci-dessous sont issus d'une présentation faite à la Commune par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse fin 2019. A cette occasion, la Communauté de Communes exprimait la conclusion et le vœu suivants : « On écrit ensemble un avenir possible... : Pour écrire cet avenir, il est indispensable d'améliorer sérieusement la rentabilité d'exploitation et accepter la limitation des services et des dépenses, pour retrouver des marges et les investir au service de l'amélioration du domaine skiable. »



Analyse après 3 ans d'exploitation

Les points faibles
En comparant 14 domaines similaires, le DSCC possède le plus faible nombre de jours d'ouverture (17% < que la moyenne) et 10 jours de moins que le second le plus bas (altitude basse et absence de neige de culture). Aléa neige important
Plus de RM que la moyenne, notamment des téléportés. Une ancienneté du parc de RM > à la moyenne (+6ans). Coût d'exploitation élevé
+30% du chiffre d'affaires réalisé sur 2 semaines et 15% sur 2 weekends. Fluctuation du CA
Un endettement de quasi 30 % du CA pour des équipements qui ne contribuent pas toujours à améliorer l'offre Un héritage coûteux qui ne répond pas aux attentes des clients
Une capacité en lits marchands très faible (3500 lits) et en baisse (-547 lits en centres de vacances depuis 2007) qui ne permet pas de sécuriser le CA hors vacances scolaires et lors de météo défavorable (ex 5 x plus de résidences 2daïres en 50 ans sur les territoires de montagne en Isère)
Le massif de Chartreuse n'est pas considéré comme une destination de sports d'hiver. Pour 19 % des non-clients interrogés pourraient se projeter dans un séjour neige en Chartreuse Pour 39 % des clients ayant déjà séjourné
Une offre de services et d'activités d'après ski et hors ski très faible
Des transports collectifs quasi inexistant qui induisent un usage exclusif de la voiture individuelle.

Analyse après 3 ans d'exploitation

Les points forts
+ 80 % des clientèles « très satisfaites » du cadre naturel du cadre de pratique Des paysages préservés qui constituent un cadre de pratique naturel facilitant l'expérience client
Un domaine skiable situé à proximité d'aires urbaines densément peuplées pour lesquelles la destination montagne (hiver comme été) bénéficie d'une forte attractivité. (5 M de visiteurs) Accessibilité facile et rapide
Une politique tarifaire orientée vers les jeunes et la famille. Accessibilité financière pour le plus grand nombre
Un processus de diversification en cours avec notamment l'expérimentation de concepts Partenariats Public/Privé : Station de trail et d'Espace ski de rando + proximité des centres de recherche. Le territoire Cœur de Chartreuse comme laboratoire d'expérimentation in situ
Une pluriactivité importante des professionnels de la neige (Agriculteurs, forestiers, conducteurs d'engins du BTP)

Analyse après 3 ans d'exploitation

Menaces
Un durcissement de la réglementation qui régit l'exploitation des remontées mécaniques et qui induit des coûts supplémentaires. Concrètement, impossibilité de déplacer tous les téléportés d'ici 2 ans et potentiellement arrêt de la télécabine sous 5 ans.
Un enneigement de plus en plus aléatoire : La température a augmenté de 2°C entre 1960 et 2014 au col de Porte => - 78 cm de neige +1°C = - 1 mois
La maturité du marché du ski ou la croissance du CA des stations est liée aux parts de marché prises à la concurrence. Le Financial Times montre qu'en 10 ans, le nombre de skieurs dans les Alpes a diminué de 14%.
Une perte d'intérêt de la pratique du ski pour les publics jeunes + de 50% des jeunes (15-25 ans) interrogés ne sont jamais allés au ski, ou bien une fois quand ils étaient petits.
Des offres concurrentes de plus en plus qualifiées et à moindre coût : destinations soleil, autres loisirs (jeux vidéo, bricolage,...)

Opportunités
Des dispositifs financiers (Départements, Région, Europe voire Etat) qui peuvent accompagner des démarches d'une part, d'atténuation des effets du réchauffement climatique et d'autre part, d'évolution de l'économie touristique.
La crise économique qui pourrait rediriger les clients vers des stations « meilleur marché »
L'émergence de nouvelles pratiques qui peut susciter de nouveaux services ou produits touristiques ex : ski de randonnée, VTT AE,...
Des acteurs privés qui peuvent participer activement à l'évolution de l'offre d'activités de la montagne et au renforcement de l'imaginaire qui y est lié.
De nombreuses réflexions autour d'un nouveau modèle touristique et économique de la moyenne montagne mais très peu d'initiatives concrètes.

Pour les autres stations de sports d'hiver, le ski alpin est une activité bénéficiaire ou a minima équilibrée. Sur notre territoire de Chartreuse, par sa situation fortement déficitaire, le ski alpin représente une charge financière lourde d'environ 300 000 € / an. Jusqu'à un certain niveau, on pourrait admettre de l'assumer, considérant les retombées économiques indirectes que l'activité peut générer en période hivernale (hébergement, commerces, emplois, ...). Toutefois, historiquement, pour notre Commune, ce poids financier, disproportionné pour un village de 1000 habitants, a eu des conséquences graves puisqu'elle a empêché les mairies qui se sont succédées de maintenir à niveau et entretenir notre patrimoine et nos équipements publics : bâtiments, routes et chemins, espaces publics, réseaux d'eau/assainissement/pluvial, services sociaux, culture, etc. Face à cette situation, le Préfet est intervenu et exige de prendre des mesures fortes, de façon urgente.

Quels problèmes et quelles solutions proposées ces dernières années ?

En 2017 et 2019, les bureaux d'études faisaient le constat « d'un manque historique de vision et de prospective, d'un manque d'entretien des pistes faute de temps et de ressources, d'un manque de compétences, notamment en matière de sécurité (évacuation), et de problèmes de gouvernance », et proposaient les axes de travail suivants « nécessaires pour obtenir des résultats convaincants » : « travailler sur le domaine skiable en tant que tel (reprofilage de piste, entretiens...), travailler sur l'organisation, les rôles, les responsabilités (la gouvernance), mettre en place Un plan d'investissement raisonnable et raisonné sur quelques secteurs clés, réfléchir aux accès du domaine skiable, développer les services clients (carte magnétique, ...) ».

Dans son rapport d'audit du 6 juillet 2021, SSIT point les problèmes suivants :

- « Un domaine à faible altitude, avec un enneigement soumis fortement aux aléas climatiques ce qui a un impact lourd sur les recettes du domaine skiable (jusqu'à -60% environ du chiffre d'affaires) ;
- Un déficit chronique de l'EPIC qui a fait l'objet d'une demande précise de la Préfecture d'engager des actions opérationnelles et cohérentes pour trouver un équilibre financier ; un équilibre financier fragile ; des charges qui progressent plus vite que le chiffre d'affaires ; des charges d'exploitation ne sont pas en rapport avec le chiffre d'affaires ; un résultat d'exploitation structurellement déficitaire (déficit moyen net de 200 K€ par an) ; un fort niveau d'endettement (capital restant dû à date s'élève à 2 M€ (+ 400 K euros ligne de trésorerie) ; une capacité de financement de l'EPIC qui ne lui permet pas de rembourser ses échéances annuelles d'emprunt ; un déficit structurel de financement qui va s'accroître au fil des années du fait du financement des GI par emprunt (pour mémoire des grandes inspections de 425 K€ devront être financées en 2022).
- Pas de capacité de remplacer l'outil de production ni de financement d'investissements générateurs de chiffre d'affaires (neige de culture, outils de commercialisation, etc.). Les affectations budgétaires sont orientées « exploitation » et non pas « client », malgré les investissements réalisés par l'EPIC dans ce domaine à hauteur de ses moyens (Accès TSD, caisses du Planolet, etc.).
- Concernant l'avenir des appareils : Les grandes inspections de la télécabine doivent désormais se réaliser tous les 5 ans (avec l'avenir incertain de la « pince S » : compte tenu du faible nombre d'appareils dotés de cette pince encore en exploitation, le coût des pièces ne va cesser de croître. Enfin, les compétences autour de cette pince disparaissent progressivement.)
- Le TSF de la Scia rencontre des difficultés d'exploitation (arrêt de suspension d'exploitation en décembre 2019, problème de galets à joncs, maintenance exceptionnelle, etc.). »



Visites Réglementaires RM	2022	2023	2024	2025	2026
TC6 Essarts GI		71 000 €	62 000 €		
TC6 Essarts Pincés	35 000 €	35 000 €		35 000 €	35 000 €
TC6 Essarts Cabines			8 000 €		
TSD Combes de L'Ours GI	250 000 €				
TSD Combes de L'Ours Pincés	75 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
TSF La Scia GI			131 500 €		
TSF La Scia Triennales Attaches			12 000 €		
TSF Des Fraïsses GI	13 000 €	85 000 €			
TSF des Fraïsse Triennales Attaches		15 000 €			15 000 €
TC6 Essart : MO SS Traitance	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
TSD Combe de L Ours SS Traitance	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €
TSF La Scia SS Traitance	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
TSF des Fraïsses SS Traitance	7 200 €	7 200 €	7 200 €	7 200 €	7 200 €
Total Visites Réglementaires RM	425 200 €	273 200 €	315 700 €	102 200 €	117 200 €

L'EPIC devra mettre en adéquation ses charges avec son chiffre d'affaires.

Augmenter son chiffre d'affaires

- Par un effet volume
- Par un effet prix
- Par un mixte des deux propositions ci-dessus en visant un accroissement du prix moyen de la journée skieur

Réduire ses charges

- En rationalisant le domaine skiable notamment en réduisant le périmètre d'exploitation
- En optimisant les charges externes

SSIT préconise ainsi de réduire le périmètre du domaine skiable pour réduire les coûts de maintenance et d'exploitation des appareils et des pistes, et d'internaliser la maintenance et monter en compétence.

Dans les relations avec les établissements financiers, il sera indispensable de rechercher :

- Un étalement de la dette d'emprunt notamment pour passer le cap de l'année 2021 ;
- L'obtention de financements destinés à la restructuration du domaine.

Le mot de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (« Regards de Chartreuse » de novembre 2021) :

[...] Une saison hivernale 2019-2020 faiblement enneigée et une année et demie de pandémie ont fini de déstabiliser la situation financière de la station, déjà précaire, car régulièrement déficitaire. Ainsi, au printemps 2021, l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) qui assurait cette exploitation devait faire face à un durcissement de la position des banques quant au remboursement de sa dette, le conduisant quasiment à une situation de cessation de paiement. Le Conseil communautaire avec le soutien des communes supports de stations (Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre d'Entremont et Entremont-le-Vieux), convaincu, de l'intérêt économique et social que représente le ski alpin pour le territoire a entrepris 3 actions, afin, d'une part, d'ouvrir le domaine skiable cet hiver et, d'autre part, de maintenir, dans les meilleures conditions possibles, l'activité à moyen terme :

- L'établissement d'un plan de redressement de l'exploitation du domaine skiable ;
- Une externalisation de son exploitation à la société Cœur de Chartreuse Domaine Skiable (CCDS)
- Une négociation avec l'ensemble des partenaires bancaires afin de reprofiler la dette de l'EPIC.

Les deux premiers points étaient posés comme préalables par les banques pour entamer cette négociation. Le plan de redressement induit une évolution du périmètre d'exploitation des remontées mécaniques. Ainsi le télésiège débrayable six places de la Combe de l'Ours, appareil le plus moderne, situé sur la Commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, devient l'axe principal de la station. La télécabine, au départ de Saint-Pierre-de-Chartreuse, mise en service en 1982, et le télésiège de la Scia mis en service en 1988 ne seront pas exploités. Des navettes régulières assureront les liaisons entre le village de Saint-Pierre-de-Chartreuse et le Planolet via la Combe de l'Ours. L'espace débutant, quant à lui, se situera sur le secteur du Planolet. Cette optimisation de l'exploitation de la station autour des remontées mécaniques les plus récentes ne change presque pas sa skiabilité en offrant 33 kilomètres de pistes. Elle permet aussi, en parallèle, le développement et la qualification des activités de ski de randonnée, raquettes à neige, luge... [...]

Pourquoi le télésiège de la Combe de l'Ours n'ouvre pas ?

L'exploitant CCDS fait face à de très grosses difficultés de recrutement de personnel pour cette saison 2021/2022. Il manque deux pisteurs/secouristes, condition indispensable pour ouvrir le secteur skiable de la Combe de l'Ours, et encore 5 à 7 « voltigeurs » à mobiliser et former. Le STRMTG impose qu'un exercice d'évacuation en conditions réelles du télésiège de la Combe de l'Ours soit réalisé. Il ne pourra donc pas ouvrir tant que l'équipe d'évacuation ne sera pas au complet et testée en réel. Il faut aussi recruter un électromécanicien, ce poste est actuellement géré en mode dégradé.

Ce problème se retrouve partout ailleurs dans les stations de ski actuellement. La pénurie de pisteurs se situe au niveau national, dans un contexte de pandémie du COVID19 qui impose au personnel de disposer du pass sanitaire (bientôt pass vaccinal ?), ou encore de choix de reconversion. Ce manque de personnel est encore plus fort pour notre station de ski. En effet, des contrats de 3 mois sont moins attractifs : les pisteurs potentiels se tournent vers les stations qui offrent des saisons plus longues. De plus, les conditions d'ouverture du droit au chômage ont changé le 1^{er} décembre 2021 : il faut dorénavant avoir travaillé 6 mois au cours des 24 derniers mois pour être indemnisé (contre 4 mois auparavant). Ainsi, un saisonnier qui a un contrat de 5 mois, arrive assez facilement à trouver 2 mois de contrat l'été. Pour un saisonnier avec 3 mois de contrat l'hiver, c'est beaucoup plus aléatoire de trouver 3 mois de contrat l'été.

Au-delà de ces difficultés, comme dit plus haut, nous déplorons et condamnons le manque d'anticipation de CCSDS : début septembre 2021, les recrutements auraient dû être lancés pour pouvoir s'organiser.

La Commune de Saint Pierre de Chartreuse demande de travailler sans attendre ensemble et construire collectivement notre projet de station

Par délibération du 5 juillet et un courrier adressé fin août 2021, nous avons sollicité formellement la Communauté de Communes du Cœur de Chartreuse, lui demander d'être associés, avec les autres Communes support des domaines skiables et les socio-professionnels, à l'analyse des scénarios de restructuration de la station et de leurs impacts, afin de permettre leur appropriation par tous et de prendre rapidement et collectivement le virage qui s'impose vers une station touristique diversifiée et 4 saisons, pérenne, où le ski a toute sa place, avec une viabilité économique retrouvée. A cette occasion, les élus communaux avaient également insisté sur le maintien de l'ouverture du télésiège de La Scia pour la saison 2021/2022, considérant son rôle majeur dans l'accès aux pistes du « haut de station ». Pour ce dossier à forts enjeux de Territoire, nous avons demandé à la Communauté de Communes de revoir et adapter la méthode de gouvernance en son sein : travailler ensemble entre élus et partenaires (au premier rang desquels les Communes), préparer en amont les propositions, mettre en place une conduite de projets qui permette d'anticiper, de les étudier et les mettre en œuvre selon les échéances et les objectifs fixés par les élus.

La Communauté de communes, consciente de l'enjeu que représente le domaine skiable, et à la demande de la Commune de Saint Pierre de Chartreuse, a installé un comité d'échanges auquel participent les communes support de la station, l'ESF, un représentant des loueurs, un représentant des Unions des commerçants, l'Office de tourisme, Chartreuse tourisme et l'exploitant CCDS.

Avec nos partenaires, il faut dès aujourd'hui produire un « projet de station », fidèle à notre vision, qui ouvre des perspectives visibles et accessibles. Nous préconisons le déploiement de schémas de fonctionnement de la station en plusieurs étapes, à construire ensemble, avec des objectifs partagés, pour l'attractivité de la station mais aussi l'invention d'un modèle viable, opérationnel et dynamique :

- A court terme : un schéma d'exploitation de transition, avec un périmètre de station optimisé, pour réduire l'impact financier et répondre aux exigences des partenaires financiers
- Pendant 2/3 ans : des premiers investissements pour améliorer l'accueil et sécuriser le domaine skiable
- A moyen/long terme : un repositionnement du domaine, vers une offre neige diversifiée et en tenant compte des éventuelles évolutions des attentes clientèle, des prévisions d'enneigement liées au réchauffement climatique, et de l'état réel des remontées mécaniques et de leurs coûts

Le 20 octobre 2021, souhaitant engager une démarche collective de transition du modèle touristique du massif, la Communauté de Communes a organisé un déplacement à Métabief (station de ski alpin située dans les montagnes du Jura, à une altitude comprise entre 900 et 1400 m), pour bénéficier de leur expérience et de leur vision du tourisme et du ski alpin à l'horizon 2030-2035 et aussi échanger sur la méthodologie employée pour réussir leur transition (voir : https://www.alpine-region.eu/sites/default/files/uploads/event/2372/attachments/working-document_methodo.pdf). Bien consciente des évolutions en œuvre en terme d'enneigement et de température, Métabief a fait le choix de ne plus s'engager dans des investissements lourds et disproportionnés de renouvellement de remontées mécaniques, de faire en sorte que les remontées mécaniques viables actuelles puissent encore être utilisées plusieurs années et en parallèle d'évoluer vers la mise en place d'activités complémentaires au ski alpin, au sein d'une gouvernance élargie. Plus particulièrement, une méthode innovante de diagnostic précis des installations de remontées mécaniques a été menée, « EVE », permettant de juger de leur état réel et de leur viabilité dans le temps. Nous demandons qu'une telle analyse soit menée rapidement sur notre station, pour évaluer en toute objectivité l'état de nos installations et la faisabilité de leur maintien dans le futur, en tenant compte des coûts de rénovation, d'entretien et de maintenance annuel et de fonctionnement. Il s'agit de la méthode « EVE » : <https://www.alpro.com/metabief-fait-confiance-a-la-methode-eve-pour-la-gestion-de-ses-remontees-mecaniques>

Après avoir dû collectivement nous consacrer cette fin d'année 2021 à l'ouverture de la station cette saison, les réunions de travail sur le futur de la station sont donc à programmer dès ce début du mois de janvier 2022, afin d'anticiper et préparer la saison prochaine 2022/2023 et ses possibles modes d'exploitation. Toutes les solutions doivent être explorées, collectivement, en tenant bien compte de leur faisabilité réelle : technique/sécurité, financière, administrative, juridique, et pérenne dans le temps. Conjuguons tous nos efforts pour ne plus revivre l'expérience traumatisante de cette année.

La Communauté de communes est par ailleurs lauréate de l'appel à projet de l'Etat « Avenir montagne Ingénierie » permettant de mobiliser des moyens humains et financiers pour travailler sur la transition de notre modèle touristique. Dans ce cadre, un démarche réunissant l'ensemble des acteurs concernés sera mise en place dès le printemps 2022.

Notre vision du tourisme pour Saint Pierre de Chartreuse : vers un plan d'actions ambitieux

Nous continuons à avancer vers notre vision du tourisme et travaillons sur un plan d'actions en faveur d'une nécessaire diversification de l'offre dans une approche « 4 saisons » ; où le ski alpin a une place privilégiée.

En valoriser l'identité singulière de Saint Pierre de Chartreuse, « village-station de pleine nature », nous développerons et maillerons des lieux d'expérience, reliés entre eux et au territoire afin qu'ils créent une dynamique d'ensemble, en application d'un principe simple, « *Quand hier il fallait 10 M€ pour un lieu, demain il faudra 10 lieux à 1 M€* » :

- Le Centre-bourg et le Plan de ville : lieu de vie pour les habitants, les clientèles touristiques, les commerçants, les associations, la vie locale
- La Diat : lieu de détente et de loisirs, espace de valorisation des ressources naturelles (bois, eau, rivière)
- Saint Hugues/Les Egaux : pôle multi-activités sports nature, en lien avec la culture / le Musée Arcabas, l'agriculture, l'école, la vie locale.
- Les Essarts/La Scia : lieu dédié aux activités de pleine nature et accès aux grands paysages
- Le Col de Porte/Charmant Som/Chamechaude : grand site et porte d'entrée du territoire de Chartreuse



Développer une offre touristique d'hébergement de qualité, pour favoriser le séjour, une meilleure économie locale et de meilleures retombées économiques et ainsi sécuriser l'existant mais aussi donner envie de s'installer sur le village pour les prestataires, les services, les jeunes...

Ce projet doit s'inscrire dans une gouvernance solidaire multi-partenaires à l'échelle du massif de Chartreuse (institutionnels, socio-professionnels et commerçants, associations et habitants). Je tiens à ce titre à remercier tout particulièrement l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et le Parc naturel régional de Chartreuse, pour leur accompagnement financier fort dans nos différents projets.

Développer une offre touristique d'hébergement de qualité sera l'une des priorités, soigner le séjour en soignant l'accueil, développer l'économie locale, sécuriser l'existant, encourager l'installation de nouvelles entreprises, les accompagner, créer des services, donner envie de revenir et de rester.

Ce projet doit s'inscrire dans une gouvernance solidaire multi-partenaires à l'échelle du massif de Chartreuse (institutionnels, socio-professionnels et commerçants, associations et habitants). Je tiens à ce titre à remercier tout particulièrement l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et le Parc naturel régional de Chartreuse, pour leur accompagnement financier conséquent dans nos différents projets. Sans oublier, aussi, toutes les associations, les bénévoles, les socio-professionnels, les commerçants et les élus, pour leur implication.

**Construisons, ensemble, l'avenir du tourisme en Chartreuse, de notre village-station et de ses activités ski et neige !
Stéphane GUSMEROLI, Maire et le Conseil municipal de Saint Pierre de Chartreuse**

Documents associés à cette communication :

- La présentation de l'étude de positionnement et plan d'actions tourisme de Saint Pierre de Chartreuse
- La délibération du 5 juillet 2021 du Conseil municipal sur la restructuration de la station de ski alpin
- Le courrier à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse sur le Comité d'échanges de la station
- Le document « transition climatique des stations de ski » avec le retour d'expérience de Métabief (Jura)